

ponfes, n'aimeroit, ce font vos termes, être relancé, ainsi que je le suis, par sa *Correspondance du 12. Octobre*. Voilà, Monsieur, trois points sur lesquels je dois m'expliquer.

Je n'ai eu d'autre part aux trois Lettres contre Roderique, que celle de les avoir luës & copiées, avant qu'elles passassent sous les presses. On me fait beaucoup d'honneur, lorsqu'on les met sur mon compte, & au lieu d'en rougir, après les avoir adoptées pour le fond de la matière contestée, je les ai fait imprimer à la fin de mon sixième Tome, comme renfermant une pleine justification du plan de mon ouvrage, & de divers traits historiques. Deux objets qui me tenoient extrêmement à cœur.

Le docte & zélé ami qui les a composées, bien loin de vouloir offenser personne, a crû qu'en inscrivant ces Lettres à un de vos Chanoines, il n'y en a pas un qui ne s'en fit volontiers gloire, puisqu'elles ne contribuent qu'à relever le mérite de la plus illustre Métropole de la Belgique; aussi me persuade-je que tous les Historiens applaudissent à l'érudition, à la force & à la justesse du raisonnement qui y régne de toutes parts. Mon défenseur se démaquera en son tems; & il l'auroit fait dans l'occasion présente, si je ne l'avois prié de me céder sa place pour cette fois: Place que j'occupe avec d'autant plus d'empressement, que je fais qu'en communiquant avec vous, je communique avec un Savant du premier ordre, & avec qui il n'y a que de l'honneur à acquérir, quand même on en seroit battu.

Au reste Monsieur, vous savez mieux que moi que de publier des écrits sous un nom emprunté, ce n'est pas crime; sur-tout lorsqu'on ne sou-

tient